

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 février 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient  
présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY

Rapporteur : Madame Laurence MULLER-BRONN

**N° CP/2019/011 - 51030 - Bilinguisme**  
**Proposition d'attribution d'une subvention au fonds commun**  
**Langue et culture régionales et d'approbation de la convention**  
**de gestion à conclure avec le GIP FCIP Alsace**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'adopter le plan d'actions et le budget prévisionnel 2019 permettant de mettre en œuvre ces actions s'inscrivant dans les orientations prévues dans la Convention opérationnelle portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace 2018-2022 ;
- décide d'attribuer une subvention de 1 000 000 € au titre de l'année 2019 au fonds commun pour la langue et la culture régionales, porté par le Groupement d'Intérêt Public « Formation continue et insertion professionnelle Alsace » (GIP FCIP Alsace), dans le cadre de la Convention opérationnelle portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace 2018-2022 ;
- décide d'approuver les termes du projet de convention de gestion à conclure entre le Département du Bas-Rhin et le Groupement d'Intérêt Public « Formation continue et insertion professionnelle Alsace » (GIP FCIP Alsace), et d'autoriser le Président à la signer ;
- décide que les modalités de versement de ce soutien financier sont les suivantes: versement de la première tranche de 700 000 euros après signature de la convention de gestion avec le Groupement d'Intérêt Public « Formation continue et insertion professionnelle Alsace » (GIP FCIP Alsace), puis attribution du solde en juillet 2019, après évaluation par les services du Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190204-lmc1124471-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 07/02/19